

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouvelles mesures préventives – 16 mars 2020

Saint-Pascal, lundi 16 mars 2020 – Le directeur général Jean Langelier ainsi que le personnel cadre de la Ville de Saint-Pascal se sont réunis cet avant-midi afin de faire une mise à jour sur la situation nationale entourant le coronavirus.

À l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été prises, toujours dans l'esprit d'un souci de prévention collective.

Nous demandons donc aux citoyens et citoyennes désirant des services de la ville de :

- prioriser les communications par téléphone au 418 492-2312 ou par courriel à hoteldeville@villestpascal.com;
- prioriser la page Facebook de la ville. Celle-ci sera mise afin de tenir compte des développements en temps réel;
- prioriser l'utilisation du site Internet de la ville : www.villestpascal.com;
- restreindre vos visites à l'hôtel de ville situé au 405, rue Taché, à moins que celles-ci soient prioritaires. Si vous souhaitez rencontrer un membre du personnel, vous devrez prendre rendez-vous à l'avance.

Voici donc les changements concernant les bureaux administratifs de la Ville de Saint-Pascal.

- Horaire des édifices administratifs :
 - ouvert au public : hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
 - fermés au public : garage municipal et bureaux administratifs du Centre sportif
- Horaire du bureau mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec :
 - Le bureau fermera ses portes aujourd'hui le 16 mars 2020 dès 16h jusqu'au 28 mars 2020 inclusivement.

Également, nous travaillons présentement à élaborer une page spéciale via le site Internet où vous trouverez toutes les mises à jour des mesures préventives utilisées par la Ville dans les prochaines semaines.

Le conseil et le personnel de la Ville ont à cœur le bon fonctionnement des services municipaux et feront tout en leur pouvoir pour maintenir un service adéquat. Ces mesures exceptionnelles permettent de protéger et d'offrir un milieu sécuritaire à nos employés et citoyens.

En terminant, voici un petit rappel sur les directives en matière de santé publique du gouvernement du Québec. Voici les sources d'informations à privilégier : quebec.ca/coronavirus. Si votre état de santé vous inquiète, évitez la ligne Info-Santé 811 et composez plutôt le 1 877-644-4545, la ligne dédiée au COVID-19 du gouvernement du Québec. De plus, nous vous invitons à suivre la page Facebook et le site Internet de la Ville, où nous vous tiendrons informé.

-30-

Source :

Caroline Massé
Directrice par intérim
Service des communications
Ville de Saint-Pascal
418 492-2312 poste 402
communications@villestpascal.com